

TROISIEME REUNION DU COMITE DE L'INFORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT (CODI III)

NOTE D'INFORMATION

Date: 10 – 17 mai 2003

Thème : L'information au service de la gouvernance

HISTORIQUE

Qu'est-ce que CODI?

Le Comité de l'information pour le développement est l'un des sept comités techniques créés par la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à l'occasion de l'examen du mécanisme intergouvernemental de la CEA, qui a eu lieu à la trente-troisième session de la Commission, en mai 1997. Ce Comité a repris les fonctions de la Conférence conjointe des planificateurs, statisticiens et spécialistes africains de la population et de l'information ainsi que celles de la Conférence régionale de cartographie des Nations Unies pour l'Afrique et il veille à la mise en œuvre de l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (AISI). Il est chargé de:

- Promouvoir le développement de la société de l'information en Afrique;
- Donner des conseils sur les mesures permettant d'améliorer tous les aspects du développement de la statistique dans les pays état membres;
- Donner des conseils sur la mise au point, la maintenance et la diffusion de bases de données sur le développement régional, y compris de bases de données bibliographiques, textuelles et spatiales.

Le Comité se réunit tous les deux ans conformément à la Résolution 826 (XXXII) adoptée lors de la Conférence précitée. Il conduit ses travaux à travers trois Sous-Comités, à savoir:

- Le Sous-Comité des technologies de l'information et de la communication (TIC);
- Le Sous-Comité de la statistique;
- Le Sous-Comité de l'information géographique.

Réunions précédentes

La première réunion de CODI (CODI I) s'est tenue du 28 juin au 2 juillet 1999 à Addis-Abeba sous le thème: «Exploiter l'information pour le développement». La deuxième réunion, qui a eu lieu du 4 au 7 septembre 2001, à Addis-Abeba, a été consacrée à «L'information pour le développement au service de la prise de décision». Ont participé à ces réunions des représentants des Etats membres et des observateurs venus d'organismes des Nations Unies, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord, ainsi que des représentants d'organisations sous-régionales, régionales et internationales, d'institutions universitaires et de recherche, de sociétés multinationales et de petites entreprises.

Les travaux de CODI se déroulent habituellement dans le cadre de groupes de travail techniques et d'ateliers qui se penchent sur des questions telles que les systèmes d'information foncière, le renforcement de la capacité statistique pour le suivi de la pauvreté, l'utilisation des TIC par les

petites et moyennes entreprises (PME), l'infrastructure des données spatiales, le suivi et la mesure de la bonne gouvernance en Afrique, la gestion des connaissances et le Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information (AVLIN).

LA TROISIEME REUNION DE CODI (CODI III)

Thème

Faute de bonne gouvernance, il n'est guère possible de réaliser le programme de développement de l'Afrique, tel qu'il figure dans le programme de travail de la CEA, dans les objectifs de développement du Millénaire, dans le NEPAD et dans d'autres initiatives. Le thème retenu pour cette réunion, «L'information au service de la gouvernance», permettra d'appeler l'attention des professionnels des divers domaines se rapportant à l'information pour le développement, sur leur rôle et leur apport dans l'approche actuelle de la bonne gouvernance en Afrique. A l'évidence, la bonne gouvernance réclame transparence et participation communautaire au processus de prise de décision. La prise de décision et l'analyse des politiques exigent, quant à elles, des informations pertinentes. Il importe donc de collecter et de conserver les données nécessaires, mais aussi de les traiter et d'en faire des informations facilement accessibles au public. On sait depuis longtemps combien il importe d'améliorer l'accès à l'information pour la prise de décision. Au cours de CODI-II, qui s'est tenu sous le thème «L'information pour le développement au service de la prise de décision», un groupe de travail sur le suivi et la mesure de la bonne gouvernance a examiné la question de l'apport de l'information dans la prise de décision. La troisième réunion de CODI s'appuiera sur les conclusions de CODI II et se penchera plus particulièrement sur l'exploitation de l'information pour la bonne gouvernance en Afrique.

Objectifs/résultats attendus de CODI III

Les objectifs généraux de CODI III sont les suivants:

1. Discuter de stratégies et faire des recommandations à l'intention des Etats membres et de la Commission en vue de fournir l'information voulue pour la bonne gouvernance;
2. Examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de CODI II.

La réunion devra aussi discuter de stratégies concernant le financement et l'exploitation durables des services, des systèmes et des institutions d'information ainsi que les ressources humaines requises pour les exploiter dans le but de rendre les informations nécessaires disponibles et accessibles aux décideurs et au public dans des formes permettant de les utiliser immédiatement, et faire des recommandations à cet égard.

Structure de la réunion

Le programme a été structuré de manière à faire ressortir les synergies qui existent entre les divers domaines et les divers groupes, mais aussi à assurer un traitement approfondi de questions très techniques au niveau des Sous-Comités. Il y aura donc des séances plénières ouvertes à tous les participants et, en parallèle, des séances de Sous-Comités qui seront consacrées à des thèmes spécifiques. La réunion principale aura lieu du lundi au jeudi. Des ateliers et des séminaires se tiendront les samedi et dimanche précédant et les vendredi et samedi suivant la réunion.

Le discours d'orientation

Un discours d'orientation sur la gouvernance donnera le ton de la réunion. Prononcé par un expert en gouvernance, ce discours mettra en lumière le sens de la gouvernance et ses incidences pour

l’Afrique. Il sera essentiellement consacré aux défis qui se posent à l’Afrique s’agissant de questions telles que l’efficacité de l’administration publique, la viabilité du cadre juridique, l’efficacité et la prévisibilité des cadres réglementaires et la transparence des mécanismes de respect de l’obligation redditionnelle en matière financière et juridique. Trois experts interviendront après le discours et présenteront les contributions des Sous-Comités et leurs réflexions concernant ces défis.

Les participants

Chaque Etat membre dépêchera une délégation officielle composée de statisticiens, de spécialistes de l’information, de l’information géographique et de bibliothécaires. Ces personnes travaillent, en règle générale, pour les bureaux nationaux de la statistique, les organismes de population, les bibliothèques nationales ou universitaires, les archives et les centres de documentation, les agences d’information et de communication, les organismes nationaux de cartographie et d’autres organismes de gestion de l’information géographique. Des observateurs représenteront également des pays non africains, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et intergouvernementales sous-régionales, régionales et internationales, des institutions universitaires et de recherche, des sociétés multinationales, des petites et moyennes entreprises, des organisations de la société civile et des professionnels du secteur privé. L’atelier et les séminaires sont ouverts à d’autres invités représentant des secteurs divers de la société africaine.

Le Financement

CODI est une réunion statutaire de la CEA. Les délégués et les observateurs doivent donc prendre à leur charge les frais de voyage et de subsistance pendant leur séjour à Addis-Abeba. Les ressources nécessaires pour l’organisation de la réunion principale proviennent du budget ordinaire de la CEA. Les ateliers sont habituellement organisés en collaboration avec des partenaires qui peuvent prendre à leur charge les coûts relatifs à la venue d’experts et de facilitateurs, et parfois les frais de voyage et de subsistance de personnes invitées à participer aux travaux des ateliers. Plus d’informations seront fournies ultérieurement.

Exposition et panneaux

Le Centre de conférences des Nations Unies dispose d’un grand espace qui sera utilisé pour l’exposition de documents, produits et services d’information ainsi que de posters. L’exposition sera ouverte pendant toute la durée de la réunion. Au moins 200 délégués et observateurs représentant des gouvernements, des ONG et des organisations de la société civile, ainsi que des universitaires et des professionnels du secteur privé travaillant dans le domaine des TIC, des bibliothécaires, des spécialistes de l’information géographique et des statisticiens participeront à la réunion.

Contacts pour Obtenir de plus amples informations

- **Renseignements Générales & Spécifique pour L’information Géographique:**
Dozie Ezigbalike,
Courrier électronique:
ezigbalike.uneca@un.org
Tél: +251-1-44-45-69
Fax: +251-1-51-05-12
- **Renseignements Générales & Spécifique pour le TIC:**
Betty Teshager
Courrier électronique:
bteshager@uneca.org
Tél: +251-1-44-54-17
Fax: +251-1-51-05-12

- **Renseignements Spécifique pour la Statistique:**

Oumar Sy

Courrier électronique:

moumar@uneca.org

Tél: +251-1-44-53-43

Fax: +251-1-51-03-89

- **Renseignements Spécifique pour la Statistique:**

Mahdere-Mikael Kassa

Courrier

électronique:mmahdere@uneca.org

Tél: +251-1-44-52-49

Fax: +251-1-51-03-89

- **Coordination de la réunion:**

Rahel Menda

Courrier électronique:

rmenda@uneca.org

Tél: +251-1-44-52-62

Fax: +251-1-51-48-74